



Direction de la communication
Tél. : 05 59 46 60 40
Courriel : communication@bayonne.fr

Le 13 mars 2009

DOSSIER DE PRESSE

LES NOUVEAUX ENTRETIENS DE BAYONNE

Du 18 au 21 mars

« La déclaration des droits de l'Homme 60 ans après »

Soixante ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les droits de l'homme ne sont toujours pas acquis, et la transgression de ces droits fondamentaux constitue un frein à la paix et à la stabilité dans le monde.

La Ville de Bayonne a souhaité s'associer aux manifestations réalisées dans le monde entier autour des valeurs universelles des droits de l'Homme, et par la même, rendre hommage à René Cassin, inlassable défenseur de la dignité humaine et l'un des principaux rédacteurs de cette déclaration.

La Déclaration universelle des droits de l'Homme est donc au centre des débats de cette 6^{ème} édition des nouveaux entretiens, afin de rappeler au plus grand nombre que la défense des droits et des libertés fondamentales est un enjeu pour tous les pays et tous les individus.

Cette année, la Ville va donner à cet événement une dimension participative encore plus importante en allant à la rencontre d'un public plus large notamment lycéen, étudiant et associatif.

Afin de donner une plus grande lisibilité à la manifestation, une dimension cinématographique, avec la projection de films et documentaires, et artistique, est ajoutée cette année aux traditionnels débats et conférences.

Au-delà donc des conférences, sur des thèmes tels que "*Les droits de l'homme sont-ils universels ?*", "*Les droits de l'homme ont-ils un avenir ?*", et des tables rondes sur "*L'esclavage moderne ou Le droit des enfants*", le public est invité à venir découvrir une

exposition de Stéphane Garin et Sylvestre Gobart, qui consiste en un parcours sonore et visuel à travers dix villages ukrainiens ayant subi des massacres de masse entre 1941 et 1943.

Le 19 mars, dans l'amphithéâtre de l'Université de Bayonne, le lycée René-Cassin et la Faculture présenteront aux élèves et étudiants le film *René Cassin, une vie au service de l'Homme* en présence du réalisateur.

La projection du long métrage *Histoires de droits de l'homme*, composé de vingt-deux courts métrages réalisés par des réalisateurs internationaux, sera projeté à L'Autre cinéma le 21 mars à 19h. Il s'agit là d'un projet artistique unique, qui avait été initié par le Haut commissaire des Nations Unis aux Droits de l'Homme et projeté en avant-première au théâtre de Chaillot le 10 décembre dernier.

Les manifestations seront délocalisées en plusieurs lieux : l'université, le théâtre, le musée Basque, la Poudrière (impliquant le musée Bonnat), la bibliothèque, l'Atalante et l'Autre Cinéma. Les Droits de l'Homme deviennent ainsi pendant quatre jours un thème incontournable. Écrivains, enseignants-chercheurs, juristes, responsables de groupements de défenses des droits de l'homme, journalistes, réalisateurs ou bien encore élus pourront échanger avec le public sur cette thématique universelle.

SOMMAIRE

1. Historique des entretiens de Bayonne – Page 4
2. Les programmes et les intervenants – Pages 5 à 11
3. Hommage de Bayonne à René Cassin depuis le 10 décembre 2008 – Pages 12 et 13
4. Les différents lieux des nouveaux entretiens de Bayonne 2009 – Page 14
5. Le programme complet et détaillé – En Annexes.

Historique des Entretiens de Bayonne

De 1960 à 1993, à l'initiative de Georges Hahn, militant antifasciste, universitaire, et éditeur en sciences humaines, les *Entretiens de Bayonne* ont proposé des cycles de conférences associant chaque année des personnalités du monde intellectuel, scientifique et politique à une réflexion sur des thèmes d'actualités.

Relancés en 2002, les *Nouveaux Entretiens de Bayonne*, ont permis d'aborder des sujets aussi différents que la bioéthique, la démocratie et la religion, le réel et le virtuel...

Ces débats se déroulent traditionnellement au Théâtre de Bayonne et s'adressent à un large public sensibilisé au thème proposé.

En 2009, la Ville de Bayonne a souhaité réunir un comité de pilotage élargi, composé de philosophes, d'artistes, d'universitaires, de médecins, qui a permis d'ouvrir les conférences à d'autres confrontations artistiques proposées sur les différents lieux culturels de la ville, musées, cinéma d'art et d'essai, bibliothèque, campus universitaire, dans la perspective de concerner un public plus large et d'impliquer davantage les jeunes.

Le programme et les intervenants

Mercredi 18 mars OUVERTURE DES ENTRETIENS DE BAYONNE

Cinéma l'Atalante

19H30 : PROJECTION EN AVANT-PREMIÈRE DU FILM "NULLE PART, TERRE PROMISE"

D'Emmanuel FINKIEL, Prix Jean Vigo 2008.

Durée 90 min. Entrée payante : 6 euros (buffet offert).

L'histoire :

Trois personnages sillonnent l'Europe d'aujourd'hui.

Un jeune cadre, une étudiante, un kurde et son fils. Vers l'est ou vers l'ouest : transit, migration ou déportation, hôtels ou squats, avec ou sans papier. Chacun en quête de sa terre promise.

Intention du réalisateur :

«Depuis le traité de Schengen et l'abolition des frontières (plus de papiers à montrer, plus de douanes à franchir), l'Europe est une évidence. Une évidence telle, que nous oublions que nous vivons dans un espace où règnent la richesse, la sécurité et la démocratie. Et que ces trois valeurs font aussi sûrement l'Europe que notre nouvelle monnaie unique.

Trois valeurs que cherchent éperdument les plus démunis. L'abolition des frontières favorise une nouvelle sorte d'immigration. Avant, on émigrerait dans un pays précis, en connaissance de cause. Aujourd'hui, comme l'indique un rapport sur le centre des réfugiés de Sangatte, le but précis du voyage n'est plus déterminé par avance. La seule certitude est de se trouver dans l'espace européen.

L'espace européen, mot magique, terre promise. L'espace européen est une réalité politique pour des milliers de kurdes, d'afghans ou de turcs alors qu'elle n'en est pas encore une pour nous-mêmes, européens!

C'est ce propos que j'aimerais mettre en relief dans ce film. D'un côté, l'Europe d'Anna, terrain de loisirs agrandi, où l'on prend ce que l'on aime et l'on jette ce que l'on aime pas. De l'autre côté, l'Europe d'Umit, terre des droits de l'homme, de démocratie et de richesse.

Les deux jeunes gens ont traversé les mêmes pays, dans des conditions fort éloignées. Anna a pu constater toutes ces petites différences qui font nos "identités culturelles" tandis qu'Umit, otage de ses passeurs, du fond d'un camion n'a pu que voir un unique ciel étoilé, riche de promesses ? ».

21H30 : DÉBAT / RENCONTRE SUR "LES EXCLUS-INCLUS"

La projection sera suivie d'un débat-rencontre avec Guillaume Le Blanc, professeur de philosophie à l'université Michel de Montaigne – Bordeaux III, auteur de "Vies ordinaires, vies précaires".

Il évoquera les chômeurs, les sans papiers, les inutiles, cette armée de sans voix, qui s'inventent une nouvelle langue à laquelle nous restons sourds.

"ENTRE CHAGRIN ET NÉANT – AUDIENCES D'ÉTRANGERS"

À cette occasion, Marie COSNAY, présentera son livre édité en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme (éditions Laurence Teper).

De mai à septembre 2008, cet écrivain qui vit au pays basque, assiste à des audiences d'étrangers présentés aux juges des libertés et de la détention de Bayonne qui décident de prolonger la rétention de ces «sans papiers», étrangers venus de pays où ils sont menacés, et parfois installés en France et en Europe depuis de longues années.

Jeudi 19 mars
PROJECTIONS / EXPOSITION / CONFÉRENCE

Université de Pau et des Pays de l'Adour / Campus de la Nive

13H00 : DÉBAT ET PROJECTION D'UN DOCUMENTAIRE SUR LES DROITS DE L'HOMME EN IRAN : "LE CAS DES BAHÁ'IS"

Sur une proposition de M. DOUCET, étudiante Licence 3 de Droit.

Malgré les protestations très fréquentes des institutions internationales, de l'Europe et de nombreux parlements, les droits de l'homme sont toujours autant bafoués en Iran. Entre le politique et le religieux, jusqu'où peut aller la persécution des Baha'is ?

Entrée libre.

15H00 : PROJECTION DU FILM SUR RENÉ CASSIN, "UNE VIE AU SERVICE DE L'HOMME"

En présence du réalisateur Aubin HELLOT.

A travers ce portrait, alternant images d'archives et scènes tournées dans les lieux de vie de René Cassin, c'est en fait la contextualisation et la genèse de la DUDH, produit d'un XXe siècle d'une rare férocité, que présente ce documentaire, nourri des interviews de Robert Badinter, Marcel Long, Stéphane Hessel, Gérard Israël et Karel Wasak entre autres.

Ce film a été soutenu par la Commission Française pour l'UNESCO, l'UNESCO, le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, le Sénat, l'ECPAD, l'AIU, le CNC la Fondation Charles de Gaulle, les villes de Bayonne et de Nice.

Entrée libre - Organisation Faculture et Lycée Cassin.

Espace d'art contemporain La Poudrière

18H00 : INAUGURATION DE L'INSTALLATION SONORE "NON-LIEUX" (fragments d'Ukraine)

En présence des artistes Stéphane GARIN et Sylvestre GOBART, présentés par Vincent DUCOURAU, conservateur du Musée Bonnat.

Un parcours sonore et visuel propose une déambulation à travers 10 villages ukrainiens ayant subi des massacres de masse par des unités mobiles (Einsatzgruppen) de 1941 à 1943. À partir d'un travail de recherche historique mené sur place par les artistes, cette oeuvre fait ressurgir des lieux d'extermination aujourd'hui envahis par l'oubli et le plus souvent laissés à l'abandon. L'installation présentée dans le lieu clos et sombre de la Poudrière, cherche à capter les traces invisibles d'actes horribles, camouflées derrière l'apparente banalité de lieux ignorés.

Entrée libre jusqu'au 19 avril.

Théâtre municipal

20H30 : CONFÉRENCE / DÉBAT "LES DROITS DE L'HOMME SONT-ILS UNIVERSELS ?"

Un juriste, un historien et un sociologue dialoguent et interrogent le cadre conceptuel qui a servi de matrice aux différentes déclarations des droits de l'homme :

- > Me Bertrand FAVREAU, avocat, président de l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens IDHAE.
- > Michel WIEVIORKA, directeur d'étude à l'EHESS, directeur du CADIS et président de l'association internationale de sociologie.
- > Jean-François SIRINELLI, historien, directeur du Centre d'Histoire de Sciences-Politiques, Paris.
- > Marcel DORIGNY, professeur à l' Université Paris 8, spécialiste de l'histoire de l'esclavage.
- > Modérateur : Ivan LEVAÍ, journaliste à France Inter, président de l'association Presse-Liberté.

L'Autre Cinéma

20H45 : PROJECTION DU FILM "PUISQUE NOUS SOMMES NÉS"

En présence des réalisateurs Jean-Pierre DURET et Andrea SANTANA.

Brésil. Nordeste. Une immense station-service au milieu d'une terre brûlée, traversée par une route sans fin. Cocada et Nego ont 13 et 14 ans. Tout leur parle une langue dont ils ne savent rien. Avec cette singulière maturité qu'on acquiert trop tôt dans l'adversité, ils s'interrogent sur leur identité et leur avenir. Leur seule perspective : une route vers Sao Paulo, vers un ailleurs.

Durée 90 min. Tarifs habituels de la salle.

vendredi 20 mars
TABLE RONDE / CONFÉRENCE

Musée Basque, salle Xokoa

17H : TABLE RONDE SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

Intervenants :

> Me Olivier BRISSON, avocat au barreau de Paris et membre du Comité contre l'esclavage moderne (CCEM)

Aujourd'hui, dans les pays industrialisés, des dizaines de milliers de personnes vivent en esclavage. Leurs conditions de vie sont indignes. Pour mieux les asservir et les soumettre, l'employeur-exploiteur confisque les documents d'identité et plonge la personne en situation irrégulière.

Les signalements reçus au CCEM prouvent que ce phénomène est loin d'être marginal. Dans le contexte actuel de mondialisation et d'accroissement des flux migratoires, le trafic d'êtres humains est le terreau propice à l'émergence de l'esclavage moderne.

Théâtre Municipal

20H30 : CONFÉRENCE "LES DROITS DE L'HOMME ONT-ILS UN AVENIR ?"

Intervenants :

> Jean LACOUTURE, journaliste, écrivain.

> Jean-Pierre DUBOIS, président de la Ligue des Droits de l'Homme et professeur de droit public à l'université de Paris XI.

> Jean-Paul NUÑEZ, délégué régional Languedoc Roussillon de la Cimade.

> Modérateur : Ivan LEVAÍ, journaliste à France Inter, président de l'association Presse-Liberté.

À partir de leurs pratiques et expériences militantes où professionnelles, les intervenants interrogent les droits de l'homme à l'heure de la mondialisation et de la pluralité des mondes.

samedi 21 mars
TABLE RONDE / PROJECTION

L'Autre Cinéma

16H00 : PROJECTION DU DOCUMENTAIRE "UMOJA, LE VILLAGE INTERDIT AUX HOMMES"

Réalisé par Jean-Marc SAINCLAIR et Jean CROUSILLAC sur des images de Maelenn DUJARDIN FIPA d'argent, Grand Reportage 2009.

Au Kenya, des femmes violées, soumises, battues ou répudiées ont décidées de se prendre en main : grâce à l'énergie formidable de leur mère spirituelle et leader Rebecca Lolosoli, elles ont construit un village sans hommes : Umoja. Toutes ces femmes partagent un passé cauchemardesque en commun et ont réussi à plus ou moins s'affranchir de la tutelle masculine : elles travaillent, vendent leur artisanat et s'auto suffisent.

Durée 40min. Tarif unique : 4,20 euros.

Musée Basque, salle Xokoa

17H00 : TABLE RONDE SUR "LE DROIT DES ENFANTS"

Intervenants :

- > Jean-Pierre ROSENCZVEIG, président du Tribunal pour enfants de Bobigny, président de nombreuses associations de défense de l'enfant.
- > Jocelyne CASTAIGNÉDE, maître de conférences, Faculté de Droit, Bayonne.
- > Docteur Patrice AUDOUL, pédopsychiatre & psychanalyste

L'Autre Cinéma

19H00 : PROJECTION DU LONG MÉTRAGE "HISTOIRES DE DROITS DE L'HOMME"

Un film en six thèmes et 22 courts métrages pour le 60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Vingt-deux films courts et autant de réalisateurs internationaux inspirés par les six thèmes de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme – culture, développement, dignité, justice, environnement, genre et participation.

Tournés dans plus de vingt pays à travers le monde, ces films sous-titrés dans les six langues officielles des Nations Unies, offrent une vision polyphonique des droits de l'homme.

À l'initiative du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, la réalisation de ce projet a été confiée à ART for the world, ONG vouée à l'art et à la culture contemporaine.

Réalisateurs : Marina Abramovic, Hani Abu-Assad, Armagan Ballantyne, Sergei Bodrov, Charles De Meaux, Dominique Gonzalez-Foerster et Ange Leccia, Runa Islam, Francesco Jodice, Etgar Keret et Shira Geffen, Zhangke Jia, Murali Nair, Idrissa Ouedraogo, Pipilotti Rist, Walter Salles et Daniela Thomas, Saman Salour, Sarkis, Bram Schouw, Teresa Serrano, Abderrahmane Sissako, Pablo Trapero, Apichatpong Weerasethakul et Jasmila Zbanic.

Sur une musique originale de Mickael Galasso

Durée 80min. Entrée libre sur réservation : 05 59 55 52 98.

CETTE PROJECTION EXCEPTIONNELLE CLOTURERA LES ENTRETIENS DE BAYONNE

Durant les entretiens

Bibliothèque-médiathèque

Exposition « 60 ans d'histoire de la ligue des droits de l'homme » et présentation du fonds documentaires sur les droits de l'homme.

Sur les différents sites

Signatures d'ouvrages sur les stands que la librairie ELkar installe sur les différents sites.

Hommage de Bayonne à René Cassin depuis le 10 décembre 2008

Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait à Paris la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. L'un des rédacteurs principaux de ce texte est le célèbre Bayonnais, René Cassin. Depuis le 10 décembre 2008, la Ville de Bayonne s'est associée à la célébration du 60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en proposant plusieurs manifestations.

Il y a eu l'exposition « Hommage à René Cassin » proposée à la Bibliothèque-Médiathèque. Elle présentait différents documents inédits telle la correspondance entre René Cassin et le Maire de Bayonne. Des lettres manuscrites de ce dernier étaient présentées pour la première fois. Ce sont, par exemple, des échanges entre le Maire de Bayonne et René Cassin à l'occasion d'événements comme la remise de la médaille d'or de la Ville. Certains livres écrits et dédicacés par le prix Nobel de la paix étaient également exposés.

Un rassemblement était organisé le 10 décembre dernier par Amnesty International, devant la maison natale de René Cassin, rue Edouard-Ducéré, au cours duquel des intervenants du Théâtre des Chimères ont lu des textes en mémoire du prix Nobel de la paix.

Le 19 mars, à 15h, sera projeté dans l'amphithéâtre du Campus de la Nive le film sur René Cassin intitulé « Une vie au service de l'homme », en présence du réalisateur, Aubin Hellot. Ce film a obtenu de nombreux soutiens, parmi lesquels celui de la Ville de Bayonne.

Une implication de la Ville auprès du milieu carcéral

Le point de départ symbolique de ces différentes manifestations a été la signature d'une convention partenariale entre la Ville de Bayonne, la Maison d'arrêt et la Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des Pyrénées Atlantiques. L'objectif était alors de fixer les engagements de chacun sachant qu'aujourd'hui la Bibliothèque-Médiathèque de Bayonne apporte régulièrement des ouvrages aux détenus.

Depuis plusieurs années, la bibliothèque intervient au sein de la Maison d'arrêt de Bayonne afin de renforcer le goût de la lecture auprès des détenus. La directrice de la Bibliothèque, Isabelle Blin, a voulu formaliser ce travail en signant cette convention.

Depuis près d'un an Adrien Charbeau, responsable du service hors-les-murs de la Bibliothèque-Médiathèque, se rend deux fois par mois à la Maison d'Arrêt de Bayonne. Il apporte aux détenus des ouvrages, livres ou magazines qu'ils peuvent emprunter. La Bibliothèque donne également quelques ouvrages afin d'enrichir le fonds de la bibliothèque de la Maison d'arrêt pour pallier un budget d'acquisition relativement restreint.

Une cinquantaine de livres est déposée tous les quinze jours pour une durée de deux mois, à destination d'environ 130 détenus.

Mais apporter des livres ne suffit pas, l'équipe de la bibliothèque se déplace également pour faire vivre ces lectures et les rendre attractives aux yeux d'un public très hétérogène, avec des jeunes en grande difficulté par rapport à l'écrit mais aussi des gros lecteurs de romans ou des amateurs de poésie.

Pour aller plus loin, cette politique de prêt est enrichie par une politique d'animations.

Les 9 et 11 décembre 2008, par exemple, l'auteur et conteur togolais Gustav Akakpo, est venu échanger avec les détenus sur le thème du voyage, de la migration, du mélange des cultures. Il a également parlé de son expérience à la prison de Fresnes où il anime des ateliers d'écriture.

Et les 3 et 5 mars derniers, dans le cadre du 11ème printemps des Poètes et à partir de l'exposition photopoétique Va le monde (Bibliothèque de Sainte-Croix, 23 février – 15 mars), L'artiste photographe Marilyn Bousquet et son partenaire poétique Lucien Etxezaharreta, sont intervenus auprès des détenus pour un atelier d'écriture poétique et de développement de l'imaginaire à la Bibliothèque de la Maison d'Arrêt.

Les nouveaux entretiens s'inscrivent donc dans la continuité de cette célébration.

En effet, la Ville de Bayonne s'est impliquée dans l'organisation des « Nouveaux entretiens de Bayonne », en réunissant un comité de pilotage, composé de juristes, philosophes, artistes, médecins et universitaires qui a cette année, conjointement avec l'association B.A.S.E., participé à la définition des thèmes et des intervenants.

Par le biais de cette programmation, tous les membres du Comité ont souhaité que cette 6^{ème} édition des Nouveaux entretiens de Bayonne prenne une autre ampleur, pour rappeler au plus grand nombre que la défense des droits et des libertés fondamentales est un enjeu pour tous les pays et pour tous les individus.

Les différents lieux des nouveaux entretiens de Bayonne 2009

Les défenseurs des Droits de l'Homme à travers les siècles ont souvent été des juristes, des hommes politiques mais aussi des artistes, des réalisateurs et des écrivains. Les débats alterneront donc cette année avec des manifestations culturelles et artistiques proposées en divers endroits de la Ville :

1/ Théâtre municipal de Bayonne
Place de la Liberté

2/ Cinéma l'Atalante
7, rue Denis Etcheverry
05.59.55.76.63

3/ L'Autre Cinéma
3, quai Sala
05.59.55.52.98

4/ Université de Bayonne – Campus de la Nive
8, allée des Platanes
Faculture – 05.59.57.41.62

5/ Espace d'art contemporain
La Poudrière

6/ Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne
37, quai des Corsaires
05.59.59.08.98

7/ Mail Chaho Pelletier
05.59.59.08.52

8/ Bibliothèque-médiathèque centre-ville
05.59.59.17.13

Pour plus d'information

Ville de Bayonne
Direction de la Culture et du Patrimoine
05.59.46.61.59
www.bayonne.fr



mercredi 18 mars 2009

Cinéma l'Atalante

❖ **19H30** : Projection en avant première du film d'EMMANUEL FINKIEL

Prix Jean Vigo 2008

Nulle part, terre promise

Trois personnages sillonnent l'Europe d'aujourd'hui. Un jeune cadre, une étudiante, un kurde et son fils. Vers l'est ou vers l'ouest : transit, migration ou déportation, hôtels ou squats, avec ou sans papier. Chacun en quête de sa terre promise.

*« Depuis le traité de Schengen et l'abolition des frontières (plus de papiers à montrer, plus de douanes à franchir), l'Europe est une évidence. Une évidence telle, que nous oublions que nous vivons dans un espace où règnent la richesse, la sécurité et la démocratie. Et que ces trois valeurs font aussi sûrement l'Europe que notre nouvelle monnaie unique. Trois valeurs que cherchent éperdument les plus démunis. L'abolition des frontières favorise une nouvelle sorte d'immigration. Avant, on émigrerait dans un pays précis, en connaissance de cause. Aujourd'hui, comme l'indique un rapport sur le centre des réfugiés de Sangatte, le but précis du voyage n'est plus déterminé par avance. La seule certitude est de se trouver dans l'espace européen. **L'espace européen, mot magique, terre promise. L'espace européen est une réalité politique pour des milliers de kurdes, d'afghans ou de turcs alors qu'elle n'en est pas encore une pour nous-mêmes, européens!** C'est ce propos que j'aimerais mettre en relief dans ce film. D'un côté, l'Europe d'Anna, terrain de loisirs agrandi, où l'on prend ce que l'on aime et l'on jette ce que l'on aime pas. De l'autre côté, l'Europe d'Umit, terre des droits de l'homme, de démocratie et de richesse. Les deux jeunes gens ont traversé les mêmes pays, dans des conditions fort éloignées. Anna a pu constater toutes ces petites différences qui font nos "identités culturelles" tandis qu'Umit, otage de ses passeurs, du fond d'un camion n'a pu que voir un unique ciel étoilé, riche de promesses ? »*

Emmanuel Finkiel

Emmanuel Finkiel a été assistant réalisateur notamment pour Jean-Luc Godard, Bertrand Tavernier et Krzysztof Kieslowski de 1979 à 1995. En 1995, "Madame Jacques sur la Croisette" est applaudi dans de très nombreux festivals français et internationaux, et vaut à Emmanuel Finkiel la reconnaissance de la profession qui lui décerne le César du meilleur court métrage en 1997. "Voyages", son premier long métrage, sorti en 1999 a été récompensé par le Prix Louis Deluc de la première œuvre, le Prix de la jeunesse au Festival de Cannes 1999, le César 2000 de la Meilleure Première Œuvre de Fiction et celui du montage. En tant qu'acteur, il a joué en 2004 dans « Le pont des arts » et « De battre mon cœur s'est arrêté ».

En 2008, son film « Nulle part, terre promise » obtient le prix Jean Vigo. Ce prix, décerné depuis 1951, a été créé par [Claude Aveline](#) en hommage au [réalisateur Jean Vigo](#). Il est attribué à un réalisateur français distingué pour son indépendance d'esprit et son originalité de style. **Ce ne sont pas tant les qualités formelles du film qui sont primées, que la portée sociale et humaine de la réalisation.**

Soirée avec Buffet

Entrée payante : 6 Euros sur réservation au 05 59 55 76 63

❖ **21h30** : rencontre avec :

- GUILLAUME LEBLANC, professeur de philosophie à l'université Michel de Montaigne -Bordeaux III, membre du comité de rédaction de la revue « Esprit » et directeur de la collection « Pratiques théoriques » aux PUF.

Débat sur « Les exclus-inclus »

« Sait-on simplement aujourd'hui ce qui distingue une vie ordinaire d'une vie précaire ? »

GUILLAUME LEBLANC, évoque dans son ouvrage les chômeurs, les sans papiers, les inutiles, cette armée de sans voix, qui s'inventent une nouvelle langue à laquelle nous restons sourds.

Son livre « **Vies ordinaires, vies précaires** » (Seuil, 2007) présente dans le décor de notre quotidien, une précarité qui bouleverse notre rapport aux normes sociales. Si la philosophie peut espérer contribuer à la critique sociale, il lui revient de traduire ces expériences d'inexistence et de redonner droit de cité à ces voix discordantes, participant ainsi à la construction d'une société décente. Ce n'est pas un programme, mais une exigence : parce que les voix des précaires sont l'ultime voix de la démocratie. Il est primordial de leur faire une place dans le bruit ordinaire de nos vies.

- MARIE COSNAY, écrivaine, professeur de lettres classiques, vit et travaille au pays basque. Elle est également traductrice de textes antiques.

Présentation du livre « Entre chagrin et néant - Audiences d'étrangers » édité en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme aux éditions Laurence Teper.

De mai à septembre 2008, MARIE COSNAY assiste à des audiences d'étrangers présentés au juge des Libertés et de la Déclaration de Bayonne. Juge qui décide de prolonger la rétention de ces étrangers qu'on appelle « sans papiers » dans les Centres de Rétention Administrative. Etrangers venus de pays où ils sont menacés, d'une manière ou d'une autre, et parfois installés en Europe depuis de longues années. MARIE COSNAY note ce qu'il se passe, ce qui se dit, les faits, les gestes, les paroles.

C'est pour quitter l'espace des tribunaux et du chagrin que MARIE COSNAY décide d'écrire les récits des audiences où la personne sans-papiers, saisie dans son rapport à l'administration et loi française du moment, n'est plus qu'un cas, un numéro.



Jeudi 19 mars 2009

Université de Pau et des Pays de l'Adour – Campus de la Nive

- ❖ **13H00** : Débat et projection d'un documentaire sur une proposition de M. DOUCET, étudiante Licence 3 de Droit.

« *Les Droits de l'Homme en Iran : le cas des Baha'is* »

Malgré les protestations très fréquentes des institutions internationales, de l'Europe et de nombreux parlements, les droits de l'homme sont toujours autant bafoués en Iran. Entre le politique et le religieux, jusqu'où peut aller la persécution des Baha'is ?

Entrée gratuite

- ❖ **15h00** :

« *René Cassin, Une Vie au service de l'Homme* »

En présence du réalisateur AUBIN HELLOT

« A travers ce portrait, alternant images d'archives et scènes tournées dans les lieux de vie de René Cassin, c'est en fait la contextualisation et la genèse de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, produit d'un XX^e siècle d'une rare férocité, que présente ce documentaire, nourri des interviews de Robert Badinter, Marcel Long, Stéphane Hessel, Gérard Israël et Karel Wasak entre autres. »

AUBIN HELLOT, a réalisé plus de 15 heures de documentaire ou reportage TV pour France 3, Arte, France 5, Planète, Equidia, KTO etc.

dont plusieurs portraits d'hommes d'exception ; « **Paul-Emile Victor, Voyage(s) d'un humaniste** (52') » ; « **Antanas Mockus, civisme contre cynisme** » (26'), « *Portrait du maire de Bogota* », « *Un philosophe mathématicien, au pouvoir dans une des villes les plus chaotiques du monde* », ou encore « **Alain Krivine, profession militant** » (52'). *Portrait du leader de la LCR, au moment de la crise des sans papiers à Saint Bernard.*

Le Lycéen Cassin et la Faculture se sont associés pour présenter devant les élèves et étudiants, le film d' AUBIN HELLOT, soutenu par la Commission Française pour l'UNESCO, l'UNESCO, le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, le Sénat, l'ECPAD, l'AIU, le CNC, la Fondation Charles de Gaulle et les villes de Bayonne et de Nice.

Il a été présenté dans le cadre des commémorations à Paris le 8 décembre, à Nice le 10 décembre et à Bayonne le 18 décembre dernier.

Entrée libre / Ouvert aux étudiants du Campus de la Nive et aux élèves du Lycée Cassin.



René Cassin

Né à Bayonne en 1887, il poursuit de brillantes études de droit à Aix-en-Provence. Blessé au front en 1914, le jeune juriste met ses connaissances au service des anciens combattants, dont il est l'un des représentants à la Société des Nations.

La montée des totalitarismes dans les années 30 l'inquiète très tôt. Ses convictions le mènent à une déclaration des droits de la personne humaine.

Dès juin 1940, il rejoint le général de Gaulle à Londres, puis, en 1943, à Alger. C'est là qu'il dirige le Comité juridique nouvellement créé, dont il apprécie le "pouvoir régulateur". Il y défend le droit à la citoyenneté des juifs et des musulmans algériens et prépare les mesures législatives d'après guerre. En novembre 1944, il est nommé vice-président du Conseil d'État, fonction qu'il exerce jusqu'en 1960. Grâce au prestige et à l'expérience qu'il a acquis, il contribue à accroître les compétences du Conseil d'État dans le domaine législatif en obtenant que soit rendue obligatoire la consultation du Conseil d'État avant l'adoption des projets de loi ou d'ordonnance émanant du gouvernement. Cette compétence est confirmée par la Constitution de 1958. René Cassin est également à l'origine de la création, en 1953, des tribunaux administratifs qui succéderont aux conseils de préfecture.

Son nom demeure attaché à la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'ONU, à Paris, le 10 décembre 1948, et dont il est, avec Eléonor Roosevelt, le principal artisan.

Membre du Conseil constitutionnel de 1960 à 1971, il préside aussi de 1965 à 1968 la Cour européenne des droits de l'homme, organe juridictionnel du Conseil de l'Europe. Convaincu que ce sera par l'éducation que progressera le respect des droits de la personne humaine, il fonde, en 1969, l'Institut international des droits de l'homme, à Strasbourg.

Il est honoré du prix Nobel de la Paix en 1968. Ses cendres seront transférées au Panthéon en 1987 en présence de Président de la République, François Mitterrand.



Jeudi 19 mars 2009

Espace d'Art Contemporain La Poudrière

❖ **18H00** : Inauguration de l'installation sonore

« Non – lieux (fragments d'Ukraine) »

Boremel, Demydivka, Derazhne, Klevan, Mizoch, Mlyniv, Olyka, Ostrozhets, Ozeryany, Varkovitche

En présence des artistes STEPHANE GARIN et SYLVESTRE GOBART

Présentation par VINCENT DUCOURAU, conservateur en chef du Musée Bonnat

Un parcours sonore et visuel propose une déambulation à travers 10 villages ukrainiens ayant subi des massacres de masse par des unités mobiles (Einsatzgruppen) de 1941 à 1943.

C'est à partir d'un travail de recherche historique mené sur place que Stéphane Garin et Sylvestre Gobart ont réalisé une œuvre qui fait resurgir des lieux d'extermination aujourd'hui envahis par l'oubli et le plus souvent laissés à l'abandon. A Mlivityn par exemple, le site précis n'est rien d'autre aujourd'hui qu'un champ de roseau au bord d'un étang.

L'approche artistique contenue dans l'installation présentée ici, cherche à capter les traces invisibles d'actes horribles, camouflées dans l'apparente banalité de lieux ignorés.

Dans le lieu clos et sombre de la Poudrière, **le visiteur fait halte devant des images/vidéos (en plans fixes) témoignant d'une mémoire qui s'efface peu à peu** au fil des années avec la disparition des derniers témoins. La bande sonore est composée de leurs témoignages ainsi que de bruits actuels enregistrés sur ces lieux de non - mémoire.

Vincent Ducourau

Depuis 2005, Stéphane Garin et Sylvestre Gobart collaborent. Ils effectuent un travail artistique sur la mémoire de l'extermination durant la Seconde Guerre mondiale (France, Pologne, Ukraine). Il s'agit d'images (photographies, vidéos) et de captations sonores récentes réalisées sur des lieux d'internement, de déportation et d'extermination.

STEPHANE GARIN, phonographe, s'est déjà produit à la Cigale à Paris, au Batofar, au Confort moderne (Poitiers), à la Grande Halle de la Villette, au Lavoir Moderne (Paris), au Printemps de la photo à Cahors, au festival Sons d'Hiver, à la Cité de la Musique, aux Instants Chavirés (Montreuil), à l'Olympic (Nantes), à la Centrifugeuse (Pau), en Asie, en Europe, aux Etats – Unis.

SYLVESTRE GOBART, vidéaste – photographe, quant à lui, a déjà exposé depuis 2006 au Majestic à Jersey City, au festival de Ertz en Espagne, au Arts World Financial Center et à la Emily Harvey Foundation à New York, au Musée de Jersey City, au Festival In – Ouir à Montreuil, à l'Atelier Clandestin de Bayonne, à la Médiathèque de Biarritz, à la galerie Arte X Arte, à ARTEBA et Buenos Aires Photo en Argentine.

Entrée libre jusqu'au 19 avril
Ouvert de 12h30 à 14h30 tous les jours
Et le samedi de 14h à 18h.
Fermé le mardi

« Bien avant la conférence du 20 janvier 1942 à Wansee, durant laquelle Reinhard Heydrich (chef de l'Office central de Sécurité du Reich) expose les modalités de la « solution finale de la question juive » à une quinzaine de dignitaires nazis et d'officiers SS ; bien avant la mise en fonction des camps de la mort en Pologne méridionale ; la politique d'extermination raciale nazi prend la forme d'unités mobiles de tuerie ou Einsatzgruppen. Dès le 22 juin 1941, date de l'invasion de l'Union Soviétique (opération Barbarossa) et durant les deux années qui suivent, ces véritables escadrons de la mort se déploient en toute liberté à l'arrière des troupes allemandes, et anéantissent près d'un million cinq cent mille personnes. La grande différence fut que, dans les régions soviétiques occupées, les tueurs pourchassèrent leurs victimes dans les campagnes et les villes, tandis qu'ailleurs on amena les martyrs à leurs bourreaux.

Un travail de recherche nous a permis d'obtenir des renseignements sur certains villages ukrainiens ayant subis ces massacres de masse, prémices de l'extermination.

Mlinyv, situé dans la province de Rivne, est notamment une de ces agglomérations, dont le site précis est aujourd'hui un champ de roseaux jouxtant un étang.

Nous nous sommes efforcés de capter les traces invisibles de ces lieux ignorés, camouflés dans leur apparence banalité. Il s'agit alors de retrouver une blessure dont les stigmates s'effacent peu à peu au fil des années, avec la disparition des derniers témoins.

L'appel à ces témoins est évidemment décisif, pour identifier les sites d'exécution et ainsi leur rendre le sens de lieux de supplices que leur ont donné les bourreaux. Ces champs, des bois, ces routes, tout en étant des non – lieux, cesseront d'être « n'importe quels lieux ». Ils sont des non – lieux. Ainsi les voulaient les exécuteurs qui, comme à Auschwitz dans les années suivantes, pensaient parfaire leur crime en s'appliquant à ne pas laisser de traces, jusqu'à obtenir chez les générations futures l'incrédulité quant à l'existence même de ces événements. Ils sont aussi des non – lieux en Ukraine, ainsi l'a voulu l'histoire officielle, forgée par le régime soviétique, avec ce modèle particulier de négationnisme qui, à défaut de nier les faits, les travestissait en faisant passer les victimes juives traînées hors de leurs maisons pour des patriotes combattant l'envahisseur.

On voit que le cumul de ces deux négations a eu pour effet d'effacer la tragédie dès son lendemain. C'est pourquoi les témoignages, s'ils ne peuvent changer, sauf exception, le statut ni l'apparence de ces lieux, condamnés à rester des non – lieux, peuvent faire changer le regard porté sur eux. C'est précisément ce regard que nous avons voulu mettre en forme et communiquer.

Une démarche ainsi contraire à l'idolâtrie du lieu de commémoration, symbole de la mémoire officielle, de la mémoire dominante. Autrement dit celle qui a « vaincu ».

Le recours ici à l'usage de la vidéo en couleurs (plans fixes) tend à ancrer encore plus nettement notre travail dans le présent. »

STEPHANE GARIN et SULVESTRE GOBART

❖ **20H30** : Conférence – débat

«Les Droits de l'Homme sont-ils universels ?»

**MAÎTRE BERTRAND FAVREAU, MICHEL WIEVIORKA, JEAN-FANCOIS SIRINELLI,
MARCEL DORRIGNY et YVAN LEVAÏ**

Un juriste, un historien et un sociologue dialoguent et interrogent le cadre conceptuel qui a servi de matrice aux différentes déclarations des droits de l'homme.

« Les droits de l'homme sont parfois mis en cause à partir de deux points de vue opposés, les uns leur reprochent d'être faussement universels, de recouvrir le discours du dominant, les autres, à l'opposé, y voient une mise en cause des états nations. »

Michel Wieviorka

Intervenants :

- **M° Bertrand Favreau. Avocat, président de l'institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens IDHAE.**
Ancien bâtonnier et écrivain de « René Cassin, père de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme », Maître Favreau est principalement connu dans le cadre du procès Papon qui se déroula à Bordeaux. Il y a défendu tous les juifs, toutes les victimes déportées. Il souligna qu'il n'y a pas de pardon ni de réconciliation possible sans la justice.
- **Michel Wieviorka. Directeur d'études à l'Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), il y dirige le Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques (CADIS) fondé par Alain Touraine en 1981.** Il est d'autre part co – directeur des « Cahiers Internationaux de Sociologie » avec Georges Balandier et Président de l'Association Internationales des Sociologues. La sociologie introduit une perspective qui tient compte de la globalisation, de la construction individuelle, et de la subjectivité des acteurs. La sociologie de l'action qu'il construit depuis ses premiers travaux sur les mouvements de consommateurs dans les années 1970 l'a conduit à étudier aussi bien des mouvements sociaux que des formes sombres de la vie sociale, comme le racisme, la violence, l'antisémitisme.
Il vient de rédiger un rapport sur la diversité en France publié en 2008 chez Robert Laffont ; il anime par ailleurs la collection « Le Monde comme il va ».

- **Jean François Sirinelli. Historien, Directeur du Centre d'Histoire de Sciences Politiques, Paris.**
 Historien, spécialiste et professeur de l'histoire politique et culturelle de la France au XXe siècle à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, J. F. Sirinelli succède, en 2000, à Pierre Milza à la tête du centre d'Histoire de l'Europe au XXe siècle (CHEVS), renommé depuis Centre d'Histoire de Sciences Politiques.
 C'est l'un des principaux représentants de l'histoire culturelle française. Il a publié des travaux sur l'histoire des intellectuels, la culture de masse et la France des années 1960. Il a écrit de nombreux ouvrages, en particulier des analyses des relations et des engagements des intellectuels français, par exemple avec sa biographie croisée de Jean-Paul Sartre et Raymond Aron, « Deux intellectuels dans le siècle » (éditions Hachette Plurielle Référence, 1997).
 Il est également Président du Comité français des Sciences Historiques, Vice – Président de l'Association pour le développement de l'histoire culturelle, co – directeur de la « Revue Historique » et co – directeur de la collection « Le nœud gordien » aux Presses Universitaires de France (PUF).

- **Marcel Dorrigny, professeur à l'Université Paris 8, spécialiste de l'histoire de l'esclavage.** Il enseigne au département d'histoire de l'Université de Paris 8. Ses recherches portent sur les courants du libéralisme français au XVIIIe siècle et dans la Révolution française, principalement dans les domaines coloniaux : la place de l'esclavage dans les doctrines libérales du XVIIIe siècle ; les courants antiesclavagistes et abolitionnistes, de la Société des amis des Noirs (1788-1799) à la Société française pour l'abolition de l'esclavage (1834-1850) ; les processus d'abolition de l'esclavage dans les colonies d'Amérique, notamment dans le cas de Saint-Domingue - Haïti, et leurs rapports avec les mouvements d'indépendance des colonies américaines, États-Unis puis Amérique espagnole. Secrétaire général de la Société des études robespierristes de 1999 à 2005, directeur de la revue « Dix-huitième siècle » ; membre du « Comité des travaux historiques et scientifiques » (CTHS) du ministère de la Recherche ; membre du « Comité de réflexion et de proposition pour les relations franco-haïtiennes », présidé par Régis Debray, il est également membre du « Comité pour la mémoire de l'esclavage » (CME), créé par le Premier ministre en application de la Loi du 21 mai 2001.

- **Modérateur, Ivan Levai. Journaliste,** Président de l'Association France Liberté.
 Ivan Levai travaille dans le journalisme depuis 1966. Il a ainsi travaillé à « L'Express », à « France Inter », à « Europe 1 », à « France 3 »...

- **Dessinateur, caricaturiste Philippe Tastet**

L'Autre Cinéma

❖ **20H45** : Projection du film

« *Puisque nous sommes nés* »

En présence des réalisateurs JEAN-PIERRE DURET et ANDREA SANTANA.

Brésil. Nordeste. Une immense station-service au milieu d'une terre brûlée, traversée par une route sans fin. Cocada et Nego ont 13 et 14 ans. Cocada a un rêve, devenir chauffeur routier. Il dort dans une cabine de camion et, la journée, il rend service et fait des petits boulots. Son père est mort assassiné alors il s'est trouvé un père de substitution, Mineiro. Un routier qui prend le temps de lui parler et de le soutenir quand la tentation de l'argent mal acquis se fait trop forte. Nego, lui, vit dans une favela, entouré d'une innombrable fratrie. Après le travail des champs, sa mère voudrait qu'il aille à l'école pour qu'il ait une éducation mais Nego veut se sortir de là, gagner de l'argent. Le soir, il rôde à la station, fasciné par les vitrines allumées, les commerces qui vendent de tout, la nourriture abondante. Avec son copain Cocada, ils regardent le mouvement incessant des camions et des voyageurs. Tout leur parle une langue dont ils en savent rien. Avec cette singulière maturité qu'on acquiert trop tôt dans l'adversité, ils s'interrogent sur leur identité et leur avenir. Leur seule perspective : une route vers Sao Paulo, vers un ailleurs.

Tarif habituel de la salle.

Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne, Salle Xokoa.

❖ 17H00 : Table ronde

« L'esclavage moderne »

OLIVIER BRISSON et MARCEL DORIGNY

Aujourd'hui, dans les pays industrialisés, des dizaines de milliers de personnes vivent en esclavage. Leurs conditions de vie sont indignes. Travaillant 15 à 18 heures par jour, sept jours sur sept, sans jamais le moindre congé, elles sont hébergées dans des conditions précaires. Pour mieux les asservir et les soumettre, l'employeur - exploiteur confisque les documents d'identité et plonge la personne en situation irrégulière.

Les signalements reçus au Comité Contre l'Esclavage Moderne (CEM) prouvent que ce phénomène est loin d'être marginal. Dans le contexte actuel de mondialisation et d'accroissement des flux migratoires, le trafic d'êtres humains est le terreau propice à l'émergence de l'esclavage moderne.

Intervenant :

- **Marcel Dorigny, professeur à l'Université Paris 8, spécialiste de l'histoire de l'esclavage.** Il enseigne au département d'histoire de l'Université de Paris 8. Ses recherches portent sur les courants du libéralisme français au XVIIIe siècle et dans la Révolution française, principalement dans les domaines coloniaux : la place de l'esclavage dans les doctrines libérales du XVIIIe siècle ; les courants antiesclavagistes et abolitionnistes, de la Société des amis des Noirs (1788-1799) à la Société française pour l'abolition de l'esclavage (1834-1850) ; les processus d'abolition de l'esclavage dans les colonies d'Amérique, notamment dans le cas de Saint-Domingue - Haïti, et leurs rapports avec les mouvements d'indépendance des colonies américaines, États-Unis puis Amérique espagnole. Secrétaire général de la Société des études robespierristes de 1999 à 2005, directeur de la revue « Dix-huitième siècle » ; membre du « Comité des travaux historiques et scientifiques » (CTHS) du ministère de la Recherche ; membre du « Comité de réflexion et de proposition pour les relations franco-haïtiennes », présidé par Régis Debray, il est également membre du « Comité pour la mémoire de l'esclavage » (CME), créé par le Premier ministre en application de la Loi du 21 mai 2001.
- **Olivier Brisson, avocat au barreau de Paris et membre du Comité contre l'esclavage moderne.**
Engagé dans la défense des réfugiés, il pointe du doigt un certain nombre de droits qui devraient être respectés et qui ne le sont pas toujours comme, par exemple, les notifications des droits qui n'interviennent que deux à trois heures après l'arrestation des interpellés.

Le Comité Contre l'Esclavage Moderne

Les membres du Comité pour la Mémoire de l'Esclavage ont posé les principes d'une action fondée sur la rigueur scientifique et dont l'objectif reste celui d'une histoire partagée et d'une reconnaissance des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions.

La loi du 21 mai 2001 prévoyait la création d'un Comité pour la Mémoire de l'Esclavage (CPME) de douze membres. Nommés en janvier 2004 par le gouvernement, ses membres tiennent aujourd'hui à rappeler les principes de leur action et ses objectifs. Alors que des tentations émergeaient de privatiser ces mémoires et cette histoire, ou de simplifier abusivement les demandes légitimes d'inscription historique, le CPME n'a jamais dévié de la lettre et l'esprit de la loi du 21 mai 2001 : cette histoire concerne toute la Nation française, elle est constitutive du récit national.

Pendant près de quatre siècles, la France a, de manière active, participé au commerce d'êtres humains et à la création du système esclavagiste. Droit, philosophie, arts, littérature, industries, monnaies, démographie, routes de commerce et d'échanges, ont été transformés par ce commerce transcontinental. La résistance à ce déni d'humanité a elle aussi été transcontinentale : elle a relié captifs révoltés, rebelles, marrons, écrivains, philosophes, hommes d'Etat, juristes dans un même combat, l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage. Un combat qui a donné tout son sens aux notions de liberté, de fraternité et d'égalité.

Pour les membres du CPME, il ne fait pas de doute que les mémoires issues de cette longue histoire, sur le territoire national et sur plusieurs continents, concernent tous les citoyens. Il ne fait pas non plus de doute que cette histoire relie la France aux autres puissances esclavagistes comme aux pays de capture et aux territoires où ont vécu et résisté les esclaves. Il ne fait finalement pas de doute que cette histoire n'est pas exclusivement celle des descendants de négriers, ni celle des descendants d'esclaves, mais celle de l'humanité toute entière.

Refusant de s'arrêter à l'opposition simpliste entre mémoire et histoire, les membres du CPME ont souligné et défendu l'existence de

mémoires plurielles et des liens entre mémoires, histoire orale, mythes et archives.

Les membres du CPME ont fait adopter une date de commémoration nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage, et de leurs abolitions. Ils ont fait installer un monument aux mémoires de la traite négrière, de l'esclavage, et de leurs abolitions ; ils ont entrepris des actions éducatives à l'école, encouragé la création d'un centre international de recherches, qui se trouve aujourd'hui au CNRS, et a établi des partenariats avec la direction des Archives et la Direction des musées de France dans le domaine culturel. Des ouvrages sont parus, des documentaires, des fictions ont été diffusés sur les chaînes publiques, des projections, des festivals sont régulièrement proposés dans les salles de cinéma.

La France est toujours le seul pays ayant fait de la traite négrière et de l'esclavage des « crimes contre l'humanité ». Les membres du CPME souhaitent que ce geste, qui a eu une forte résonance dans le monde, trouve toute son ampleur à travers de nouvelles actions. Le Comité prend en charge les victimes, les assiste dans leurs démarches administratives et juridiques afin que justice soit rendue, leur trouve un hébergement, leur assure un suivi médical et psychologique, leur propose des cours d'alphabétisation, les oriente vers des formations professionnelles et les accompagne dans des activités culturelles et artistiques.

Le comité alerte le monde politique pour faire évoluer notre législation sur les formes contemporaines d'esclavage et la traite des êtres humains et apporter un statut aux victimes.

Le CCEM intervient dans les pays d'origine des victimes avec l'aide des ONG locales. Grâce à des financements de l'Union Européenne, le CCEM a suscité la création de Comités en Belgique, en Italie et en Autriche et travaille en réseau avec d'autres organisations.

Il a également réalisé une étude comparant les législations de six pays en matière de traite humaine et des formes contemporaines d'esclavage, et a publié une brochure, un guide et produit une vidéo sur les pratiques d'aide aux victimes. Le CCEM a des antennes à Bordeaux, Fort de France et Lyon, et collabore étroitement à Marseille avec l'association "Esclavage Tolérance Zéro".

L'Autre Cinéma

- ❖ **16H00** : Présentation du documentaire primé au FIPA 2009 « Prix d'Argent » catégorie « Grands Reportages » ainsi qu'une mention spéciale des jeunes européens pour leur film.
Réalisé par JEAN-MARC SINCLAIR et JEAN CROUSILLAC sur des images de MAELENN DUJARDIN.

« *Umoja, le village interdit aux hommes* »

De 1970 à 2003, 1,600 femmes Samburu ont été violées par des soldats britanniques stationnés dans le nord du Kenya. Se sentant déshonorés, leurs maris les ont battues et répudiées. Pour survivre, certaines d'entre elles se sont regroupées et ont créé Umoja, un village interdit aux hommes. Quand elles vivaient avec leurs maris, elles faisaient tout le travail et ne dormaient que quatre heures par nuit, alors qu'ils dormaient autant qu'il leur plaisait. Elles ne possédaient pas la terre qu'elles cultivaient et étaient souvent les dernières à manger, quand il restait quelque chose à se mettre sous la dent.

Aujourd'hui, elles travaillent pour elles-mêmes, possèdent leur terre et vendent de l'artisanat aux touristes, ce qui n'est pas sans susciter la jalousie de certains hommes qui les attaquent régulièrement. L'une d'entre elle a été tuée en décembre 2005. Les autorités locales ne font rien à ce sujet.

Tourné en septembre 2006 entre Nairobi et Umoja, ce documentaire de Manta Productions était lancé en avril 2008.

« Umoja, le Village interdit aux hommes », est un film qu'on peut regarder comme une allégorie de la condition féminine en Afrique. Umoja, village créé en pays Samburu (Kenya) par une quinzaine de femmes voit le jour en 1991. La communauté interdite aux hommes est aujourd'hui composée d'une cinquantaine de femmes et de cent trente enfants. Elle est toujours en bute à l'hostilité des hommes, jaloux de leurs nouvelles conditions et de leur réussite matérielle. Dans ce film, pas de commentaires, juste la parole brute des femmes, de très belles images et, entre chaque séquence, des cartons qui, comme dans les vieux films muets, permettent de contextualiser l'histoire. »

Un spectateur

Une leçon de vie, d'humilité, et d'espoir. Grâce à l'énergie formidable de leur mère spirituelle et leader Rebecca Lolosoli, elles ont construit ce village sans hommes. Toutes ces femmes partagent un passé cauchemardesque en commun et ont réussi à plus ou moins s'affranchir de la tutelle masculine : elles travaillent, vendent leur artisanat et s'auto suffisent.

Tarif unique : 4,20 €.

❖ **20H30** : Conférence - débat

« Les Droits de l'Homme ont – ils un avenir ? »

JEAN LACOUTURE, JEAN-PIERRE DUBOIS, JEAN-PAUL NUNEZ

A partir de leurs pratiques et de leurs expériences militantes où professionnelles, les intervenants interrogent les droits de l'homme à l'heure de la mondialisation, et de la pluralité des mondes.

Intervenants :

- **Jean Lacouture, journaliste, écrivain.**

Journaliste et historien, Jean Lacouture a obtenu un diplôme en Sciences Politiques à Paris après avoir fait des études supérieures en Droit et Lettres à Bordeaux. Attaché de presse du Général Leclerc, il commence sa carrière à « Combat » en 1950 comme rédacteur diplomatique, puis au journal « Le Monde » en 1951. En 1953, il est correspondant de « France Soir » au Caire.

Jean Lacouture est de retour au journal « Le Monde » en 1957 où il devient chef du service outre – mer puis grand reporter jusqu'en 1975. Il a soutenu tous les moments de décolonisation et la gauche au pouvoir en France à partir de 1981. Dans les années 1950, il est un des premiers partisans de la décolonisation de l'Algérie et de toutes les autres colonies encore françaises.

Il travaille ensuite pour le « Nouvel Observateur », puis « L'Histoire »... Il a ramené des reportages et des analyses sur le Vietnam, l'Égypte, l'Algérie, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-est, etc. Parallèlement, Jean Lacouture est directeur de collection au Seuil de 1961 à 1982 et professeur à l'IEP de Paris entre 1969 et 1972. Il est surtout connu pour son œuvre de biographe : Hô Chi Minh, Nasser, Blum, De Gaulle, Mauriac, Mendès-France, Mitterrand, Montesquieu, Montaigne, Malraux, Germaine Tillon, Champollion, Rivière...

- **Jean-Pierre Dubois, président de la Ligue des Droits de l'Homme et professeur de droit public à l'université de Paris XI.**

Professeur de droit constitutionnel et d'histoire des idées politiques à l'Université de Paris Sud, il est président de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) depuis juin 2006. Originaire du Morvan et du Cantal, Jean-Pierre Dubois est issu d'une famille d'enseignants marquée par la tradition républicaine et laïque. Il réhabilite le politique et les politiques par un optimisme argumenté. C'est peut-être parce qu'il croit en l'Homme qu'il parvient à convaincre que les gens ont encore envie d'agir sur leur destin collectif.

- **Jean-Paul Nuñez, délégué régional Languedoc Roussillon de la Cimade.**

- **Modérateur, Ivan Levaï. Journaliste.** Président de l'Association France Liberté.

Ivan Levaï travaille dans le journalisme depuis 1966. Il a ainsi travaillé à « L'Express », à « France Inter », à « Europe 1 », à « France 3 »...

La Cimade (Comité Intermouvements Auprès Des Evacués)

La Cimade est avant tout un vaste réseau d'adhérents, de bénévoles et de sympathisants dans toute la France. Véritable base militante de l'association, le Mouvement Cimade s'organise en une soixantaine de groupes locaux réunis au sein des 12 régions. Des postes régionaux, composés de permanents et situés dans les plusieurs grandes villes de France, favorisent le développement des activités Cimade en région. Ces différentes antennes agissent localement auprès des migrants et s'engagent dans des projets portés par l'ensemble de la Cimade.

Selon ses statuts, la Cimade « a pour but de manifester une solidarité active avec ceux qui souffrent, qui sont opprimés et exploités et d'assurer leur défense, quelles que soient leur nationalité, leur origine, ou leur position politique ou religieuse. En particulier, elle a pour objet de combattre le racisme, veiller scrupuleusement au respect des droits et de la dignité des personnes, quelle que soit leur situation. La Cimade rassemble des personnes d'horizons nationaux, confessionnels, philosophiques et politiques divers, engagées dans ce service. »

La mission essentielle de la Cimade consiste à accueillir, orienter et défendre les personnes étrangères et demandeuses d'asile précarisées ou dont les droits sont menacés. Les effets conjoints d'une législation de plus en plus restrictive et d'une audience croissante des thèses xénophobes aboutissent à multiplier des situations d'exclusion où les droits et la dignité des personnes sont gravement menacés. Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de milliers de personnes qui s'adressent aux équipes de la Cimade. Forte de cette présence aux côtés des migrants et fidèle à ses engagements, la Cimade témoigne des injustices qu'elle constate et propose des alternatives pour une politique plus respectueuse des droits humains.

Le contexte législatif est de plus en plus restrictif au regard du droit au séjour et les inégalités rencontrées dans l'accès aux droits économiques, sociaux et culturels sont prégnantes pour les personnes étrangères en France. Dans ce contexte, la Cimade développe de nouvelles actions d'accompagnement des personnes, qui construisent le vivre ensemble. Par exemple : par l'accompagnement social sur les questions de logement, de santé, de transports ; par la mise en œuvre d'actions socialisantes (ateliers thématiques) ; par l'accès à l'apprentissage du français ; par l'appui à l'insertion professionnelle (accès à la formation et à l'emploi).

❖ **17H00** : Table ronde

« *Le Droit des enfants* »

JEAN-PIERRE ROSENCZVEIG, DOCTEUR ODOUL, JOCELYNE CASTAIGNEDE

Intervenants :

- **Jean Pierre Rosenczveig, président du Tribunal pour enfants de Bobigny**, président de nombreuses associations de défense de l'enfant. Entre 1974 – 1981, il exerce la fonction de juge des enfants à Versailles. De 1981 à 1984, il est conseiller technique au cabinet du secrétariat d'État chargé de la Famille. De 1984 à 1992, il a créé puis dirigé l'Institut de l'enfance et de la famille, établissement public sous tutelle des Affaires sociales.
En 1992, il est devenu vice-président du tribunal de grande instance de Bobigny, et à ce titre président du tribunal pour enfants, président - délégué du Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) de la Seine-Saint-Denis. Depuis 1991, il est également membre du comité de rédaction du « *Journal Droit des Jeunes* » et du *Journal International des droits de l'enfant* ». En 2002 : il accède au poste de président du jury des « Plaidoiries sur les droits de l'Homme », Mémorial de Caen. En 2001, il est membre du groupe de travail sur les rapports parents - travailleurs sociaux présidé par Claude Roméo, président de l'ANDAS et directeur de l'enfance et de la famille de Seine Saint-Denis. En 2005 – 2006, il fait partie du comité de pilotage de la protection de l'enfance mis en place par Philippe Bas, ministre de la Famille
- **Jocelyne Castaignède, maitre de conférences**, Faculté de Droit de Pau et des Pays de l'Adour, elle enseigne également à la Faculté pluridisciplinaire de Bayonne. Elle dirige un diplôme à l'Université des sciences de l'inadaptation et de la délinquance juvénile et un Master 2, criminologie et droit des mineurs en difficulté. Elle a publié divers articles en droit et criminologie, co – dirigé un ouvrage sur la protection – judiciaire du mineur en danger et participé à des colloques en France et à l'étranger.
Elle intervient régulièrement dans le cadre de programmes de formation continue (magistrats français et étrangers, avocats, éducateurs).
- **Docteur Odoul**, pédopsychiatre – psychanalyste.



Samedi 21 mars 2009

Clôture des entretiens de Bayonne

L'Autre Cinéma

❖ **19H00** : Projection du film

« Histoires de droits de l'homme »

Un film en six thèmes et vingt-deux courts métrages pour le 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Autant de **réalisateurs internationaux** inspirés par les six thèmes de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme : culture, développement, dignité, justice, environnement, genre et participation.

Marina Abramovic, Hany Abu-Assad, Armagan Ballantyne, Sergi Bodrov, Charles de Meaux, Dominique Gonzales Foester et Ange Leccia, Runa Islam, Francesco Jodice, Etgar Keret et Shira Geffen, Zhang-ke Jia, Murali Nair, Idrissa Ouedraogo, Pipoloti Rist, Daniela Thomas, Saman Salour, Sarkis, Bram Schouw, Teresa Serano, Abderrahmane Sissako, Pablo Trapero, Apichatpong Weerasethakul, Jasmina Zbanic.

Tournés dans plus de vingt pays à travers le monde, ces films sous titrés dans les six langues officielles des nations unies, offre une vision polyphonique des droits de l'Homme.

La bande originale du film est signée **Mickael Galasso**, musicien américain de formation classique et virtuose du violon.

A l'initiative du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, la réalisation de ce projet a été confiée à ART for The World, Organisation Non Gouvernementale vouée à l'art et à la culture contemporaine.

Présentés en avant première le 10 Décembre 2008 au Théâtre National de Chaillot en présence de Bernard Kouchner et Rama Yade, la projection à Bayonne de ces vingt-deux courts métrages est un événement unique.

Entrée libre sur réservation au 05 59 55 52 98.



Le film « Histoires de droits de l'Homme, dialogue d'images et de textes, se décline en six thèmes :

Culture : Le concept des droits de l'Homme est intimement lié à la certitude que la culture est un élément précieux et central de notre identité.

- « *Dangerous Games* » de Marina Abramovic (Serbie/Pays- Bas)
- « *Des fils à faire* » de Dominique Gonzalez – Foerster et Ange Leccia (France)
- « *Voyage* » de Daniela Thomas »(Brésil)
- « *Mobile Men* » de Apichatpong Weerasethakul (Thaïlande)

Développement : La pauvreté est l'un des obstacles majeurs à la pleine réalisation des capacités des êtres humains et des sociétés. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme offre une vision du monde dans laquelle chaque individu – où qu'il soit et quel qu'il soit – a les mêmes chances de progresser et de s'épanouir en toute liberté et égalité et en s'accomplissant pleinement.

- « *The Voice* » de Sergei Bodrov (Russie)
- « *The Crossing* » de Murali Nair (Inde)
- « *La Mangue* » d'Idrissa Ouedrago (Burkina Fasso)

Dignité et justice : Dignité et justice pour chaque être humain. Le concept de dignité est au cœur même des droits de l'Homme, Nous devons nous traiter les uns les autres avec respect, tolérance et compréhension.

Le concept de justice et d'égalité est inscrit en filigrane de toute la déclaration. Les valeurs fondamentales de non – discrimination et d'égalité de la Déclaration sont en fait identiques à l'engagement pour une justice universelle, et à la reconnaissance de la dignité humaine qui lui est associée.

- « *Trust* » de Runa Islam (Royaume Uni/ Bangladesh)
- « *What about me* » de Edgar Keret et Shira Geffen (Israël)
- « *Impasse* » de de Bram Schouw (Pays – Bas)
- « *N'Dimagou –La- Dignité* » de Abderrahmane Sissako (Mauritanie)
- « *Sobras* » de Pablo Trapero (Argentine)

Environnement : Depuis soixante ans, notre prise de conscience relative à la dégradation de l'environnement s'est accrue, de même que la certitude que les changements de notre écosystème peuvent avoir un impact important sur notre capacité à profiter pleinement de nos droits humains.

- « *Black breakfast* » de Zhang – Ke jia (Chine)
- « *I drink your bath water* » de Pipilotti Rist (Suisse)
- « *La victoire sur les sachets* » de Sarkis (France)
- « *A water tale* » de Francesco Jodice (Italie)

Genre : Lors de notre conception nous sommes tous égaux : cependant, à la naissance, nous sommes immédiatement traités de façon différente selon que nous soyons une fille ou un garçon. La Déclaration reconnaît que les hommes et les femmes ne sont pas identiques mais elle insiste sur leur droit à être égaux devant la loi et à être traités sans discrimination aucune.

- « *Lili et Ra* » d'Armagan Ballantyne (Nouvelle – Zélande)
- « *The final match* » de Saman Salour (Iran)
- « *Glass Ceiling* » de Teresa Serrano (Mexique)

Participation : Où que nous vivions et dans quelque société que ce soit, l'un de nos droits fondamentaux est de participer à la vie communautaire. Sans cette participation, nous ne pouvons jouir de la majorité des droits et des libertés que la Déclaration veut garantir. Notre participation devrait être active, libre et éloquente. Nos opinions sur la façon d'améliorer nos vies doivent être entendues et suivies de réponses. La participation, c'est principalement prendre en compte les voix des exclus, plus particulièrement s'ils sont marginalisés ou victimes de discrimination à cause de leur handicap, de leur race, de leur religion, de leur sexe, de leurs origines, de leur âge...

- « *A boy, a wall and a donkey* » de Hany Abu – Assad (Palestine)
- « *Garish Sun* » de Charles de Meaux (France)

- « *Participation* » de Jasmila Zbanic » (Bosnie)